



ATTESTATION D'ASSURANCE CONTRAT HABITATION Etudiant BNP Paribas

Année 2018 - 2019

Valable du 13/09/2018 au 31/12/2018

(avec tacite reconduction annuelle)

N°Souscripteur : 196 0000 83861 N 8F

Cardif IARD atteste que **ODIA JUGURTA**

est garanti(e), par le contrat Habitation Etudiant BNP Paribas ainsi que son conjoint, le cas échéant, s'il vit sous le toit du logement assuré.

Risques prévus

dans les limites fixées aux Conditions Générales et Particulières du contrat

Logement assuré : 16 AVENUE DES FRERES LUMIERE
94360 BRY SUR MARNE

Garantie Responsabilité Civile Vie Privée

La garantie couvre les activités de la vie privée et de la vie étudiante dans les limites et conditions du contrat.

A ce titre, sont couvertes par exemple les conséquences pécuniaires des accidents occasionnés :

- au cours de stages en milieu professionnel (hospitalier ou non) conventionnés ou conseillés par l'établissement d'enseignement (monde entier)
- lors de l'accomplissement d'actes médicaux ou paramédicaux effectués exclusivement dans le cadre des études médicales (hors internat ou remplacement) ou paramédicales
- à un enfant durant un baby-sitting
- lors de la pratique d'activités sportives (en particulier la pêche sous-marine) en qualité d'amateur et hors compétition.

Garantie Responsabilité Civile locative ou d'occupant

Assurance des biens mobiliers

Garantie Individuelle Accident

- Assurance des risques d'invalidité, de décès et aide en cas d'hospitalisation suite à un accident survenu au cours de la vie privée ou de la vie étudiante.

Frais de scolarité

- En cas de redoublement suite à l'incapacité pour l'assuré de se présenter à l'examen final ou aux épreuves de contrôle continu sans possibilité de rattrapage (en cas de maladie, accident, décès d'un proche).

Protection Juridique suite à accident

Assistance psychologique suite à un événement traumatisant

Assistance en déplacement dans le monde entier

Urgence suite à sinistre

A Rouen, le 11/09/2018

Pour plus de précisions, rendez-vous sur votre Espace Client Bancaire, rubrique : mes assurances ou contactez nos Conseillers Assurance au 02 27 08 92 92 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 17h (pris d'un appel local)

Bon à savoir !

Vos attestations sont désormais téléchargeables 24H/24 7J/7

C'est simple et rapide : connectez-vous à votre Espace Client Bancaire, rubrique « mes assurances ». Sélectionnez votre contre et téléchargez l'attestation !